



à la une



La Convention des droits de l'enfant a 31 ans !

Comme toi, tous les enfants du monde ont des droits : le droit d'avoir un nom et une nationalité, d'aller à l'école, d'être soigné, d'avoir une bonne alimentation, de jouer, d'avoir une famille et une maison, d'être protégé de la violence, de ne pas subir de discriminations, de s'informer et de s'exprimer et enfin de ne pas faire la guerre ni la subir. Ces droits très importants sont écrits dans un texte signé par 195 pays du monde : la [Convention internationale des droits de l'enfant](#). Dans quelques jours, on fête ses 31 ans ! La convention a en effet été adoptée le 20 novembre 1989. Même si presque tous les pays du monde ont signé la convention, les droits des enfants ne sont pas respectés partout. Par exemple, il y a encore un enfant sur cinq dans le monde qui ne va pas à l'école. Les droits de certains enfants ne sont pas bien respectés non plus. Par exemple, les enfants en situation de handicap vont moins à l'école que les autres. Ainsi, à Madagascar, seul un enfant en situation de handicap sur dix est scolarisé. En France, même si des progrès ont été faits, il y a plus de 10 000 enfants en situation de handicap qui ne peuvent pas aller à l'école comme les autres enfants parce que les lieux ne sont pas adaptés à leurs besoins ou qu'il manque des professionnels comme les [Accompagnants des élèves en situation de handicap](#) (AESH) pour les accompagner. Certains enfants sont aussi obligés de travailler, à l'usine ou dans les champs, pour aider leur famille. On pense qu'il y a 160 millions d'enfants qui travaillent dans le monde. L'[Unicef](#) agit depuis longtemps pour aider leurs familles, empêcher le travail des enfants et les aider à aller à l'école. Pour garantir aux jeunes le droit de s'exprimer librement, plusieurs choses sont mises en place en France et ailleurs. Au collège, tu peux par exemple devenir **délégué de ta classe**, apprendre à écouter les autres et à défendre leur avis auprès des professeurs et du chef d'établissement. Certaines écoles, collèges ou centre de loisirs ont aussi des [Club Unicef Jeunes](#) pour débattre et faire des projets autour des droits de l'enfant (on t'explique ce qu'est un Club Unicef Jeunes dans le sais-tu ?). Tu peux aussi te présenter au [conseil municipal d'enfants](#) de ta ville. Il y en a dans 2000 communes de France ! Que ce soit pour étudier, manger, jouer, s'exprimer, les droits des enfants, ça se défend tous les jours !

La discut'minute



Des droits, pour toi, pour moi, pour toutes et tous !

P'tite Marianne : Oh là là, j'ai grave la flemme d'aller à l'école, aujourd'hui !

Gary : Ça m'arrive aussi, P'tite Marianne, mais n'oublie pas qu'aller à l'école, c'est un devoir ! Et en fait, avant d'être un devoir, c'est surtout un droit !

P'tite Marianne : Comment ça ?

Gary : Tous les enfants du monde ont le droit d'apprendre en allant à l'école ! C'est la Convention internationale des droits de l'enfant qui le dit !

P'tite Marianne : Bah oui, normal, c'est important d'apprendre ! Mais y'a des enfants qui vont pas à l'école ? Pourquoi ils n'ont pas le droit d'y aller ?

Gary : Il y a plein de situations différentes. Certains enfants travaillent, d'autres habitent trop loin de l'école, d'autres sont malades ou en situation de handicap, d'autres n'ont pas d'argent pour s'acheter des fournitures...

P'tite Marianne : Mais on n'a pas le droit d'être privé d'école ! Heureusement que la Convention rappelle que c'est un droit. Et c'est quoi les autres droits de l'enfant ?

Gary : Y'en a un qui va te plaire, je suis sûr : c'est le droit de jouer !

P'tite Marianne : Woah, c'est inscrit dans le texte, ça ? C'est génial ! Dès que je serai punie, je dirais à mes parents : « Non, j'ai le droit de jouer ! »

Gary : Ha ha, tu peux toujours essayer, mais si tes parents t'ont punie, c'est peut-être qu'il y avait une bonne raison. Ils veulent t'apprendre ce qui est bien et ce qui n'est pas bien : c'est ça, l'éducation ! Et avoir une famille autour de toi pour t'entourer, t'éduquer et t'apprendre à grandir, c'est aussi un droit !

P'tite Marianne : Moi, y'a un truc qui m'a trop choquée l'autre jour : j'ai vu une petite fille qui mendiait dans la rue avec sa maman. Comment ça se fait ? Tous les enfants n'ont pas le droit d'avoir une maison ?

Gary : Si ! Et ça aussi, c'est écrit ! Mais ces droits ne sont pas respectés partout.

P'tite Marianne : Mais on peut faire quoi, pour défendre ces droits ?

Gary : Demande à ta maitresse ! Peut-être qu'on peut créer un Club Unicef à l'école ! Comme ça on pourra parler des enfants qui vivent dans la rue et de ce qu'on peut faire pour les aider.

P'tite Marianne : T'as raison, je vais faire ça ! Et je vais aussi faire un dessin pour l'afficher dans ma classe. J'ai déjà le slogan : « Un toit pour toi, c'est un droit ! »

À suivre de près



Loujain se bat pour les droits des femmes

Loujain Al-Hathloul est née en Arabie Saoudite, un pays du Moyen-Orient. Dans ce pays, les inégalités entre les femmes et les hommes sont très fortes. Par exemple, les femmes ne peuvent pas étudier, travailler ou voyager sans l'accord d'un homme de leur famille. De nombreuses femmes sont obligées de rester chez elles et ne peuvent pas décider de choses par elles-mêmes. Une situation qui ne plaît pas du tout à Loujain ! Cette [féministe](#) de trente et un ans

est très engagée pour défendre les droits des femmes dans son pays. Elle utilise les réseaux sociaux pour se faire entendre dans le monde entier. En juin 2018, Loujain et d'autres féministes ont gagné un droit important : celui de passer le permis de conduire ! Avant, les femmes n'avaient pas le droit de conduire une voiture. Cependant, les dirigeants de l'Arabie Saoudite n'aiment pas les idées de Loujain. Pour l'empêcher de continuer son combat, ils l'ont mise en prison. Cela fait maintenant plus de trois ans qu'elle est enfermée. Sa situation est tellement difficile qu'elle a commencé une grève de la faim. De nombreux hommes et femmes politiques du monde entier demandent à l'Arabie Saoudite de la libérer car cette situation n'est pas du tout normale.



Le 19 novembre, c'est la journée des toilettes !

Aller aux toilettes à l'école, ce n'est pas toujours aussi facile qu'à la maison : parce qu'elles sont en nombre insuffisant, sales, dégradées, sans papier ni savon. Parce qu'on n'ose pas demander d'y aller devant les autres. On peut aussi avoir peur de se faire embêter dans les toilettes, ou encore pour plein d'autres raisons, certains élèves se retiennent d'aller aux toilettes à l'école toute la journée. S'empêcher d'aller aux

toilettes n'est pas bon pour le bien-être, la concentration en classe et la santé : on peut avoir mal au ventre ou être déshydraté si on se retient de boire pour ne pas y aller. C'est donc très important si tu ne te sens pas à l'aise pour aller aux toilettes, d'en parler à un adulte, par exemple ton maitre, ta maitresse ou tes parents. Des solutions pourront être trouvées : par exemple, mieux nettoyer les toilettes, bien expliquer aux enfants comment les garder propres, mieux les surveiller pour qu'on ne puisse pas y faire des bêtises ou se moquer d'un autre enfant dans les toilettes, et encore plein d'autres solutions ! Cette année, à cause de l'épidémie de Covid-19, les toilettes sont un lieu encore plus important : c'est souvent là qu'on se lave les mains fréquemment pour se protéger de l'épidémie. Alors il faut le répéter : les toilettes doivent être des lieux sûrs et propres pour tout le monde et personne ne doit s'y sentir mal à l'aise !

Le sais-tu ?



Sais-tu ce qu'est un Club Unicef Jeunes ?

Pour s'engager dès le plus jeune âge pour les droits des enfants, les enfants et les adolescents peuvent participer à un Club Unicef Jeunes. Souvent, **ces clubs existent dans les collèges**. Mais ils peuvent aussi être créés à l'école primaire ou dans une structure de loisirs. Le but, c'est d'inviter les enfants à **réfléchir, s'informer, débattre et participer à des projets** sur les questions qui touchent aux droits des enfants dans le monde. Au collège, ces clubs sont gérés par un professeur et les collégiens y participent en dehors de leurs heures de cours. L'Unicef leur fournit des outils comme des livres, DVD ou fiches d'information ou des expositions pour découvrir les droits des enfants. Tu aimerais participer à un Club Unicef ? Parles-en à ton maître, ta maîtresse ou ton animateur de l'accueil de loisirs !

Le mot de la semaine

Unicef : c'est l'organisme des Nations Unies chargé de défendre les droits des enfants.

En anglais, on dit aussi « Unicef »

Le débat

On parle de la Convention internationale des droits de l'enfant

Selon toi, quels droits des enfants ne sont pas bien respectés en France et que pourrait-on faire pour améliorer la situation ?



Un programme
leo lagrange
FÉDÉRATION

ASSOCIATION LOI 1901
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Copyright © 2020 Les petits citoyens - Tous droits réservés



Retrouve-nous sur lespetitscitoyen.com
pour de nouvelles aventures !

